



Caractéristiques

- Carte audio plus petite montée comme une carte d'extension/carte de boucle.
- Un seul ANC-6000 par réseau audio est requis.
- Se connecte au panneau principal FleXNet (contrôle et alimentation)
- Se connecte au microphone d'appel QMP-6101N et QMP-6101NV
- Se connecte au carte de communication QCC-6000
- La musique de fond est prise en charge 24 heures sur 24, avec une source audio externe.

Description

Le contrôleur de réseau audio ANC-6000 fournit une interface audio, un microphone et un contrôle sur le système de réseau et donne accès à quatre canaux pour l'alerte, l'évacuation, la radiomessagerie et l'audio externe.

Le module de contrôleur de réseau audio ANC-6000 est monté dans un boîtier arrière FX-MNS-6000 au-dessus de la carte d'alarme incendie principale. Chaque nœud FX-MNS-6000 nécessite une carte contrôleur réseau audio ANC-6000.

Compatible avec les panneaux de la série FleX-Net FX-4000N.

Spécifications

Consommation de courant
veille : 82 mA alarme : 87 mA
Plage de température de fonctionnement
0 ~ 49°C (32 ~ 120°F)
Humidité maximale
93 % à une température de 32 °C (89,6 °F)



Renseignements de commande

Modèle	Description
ANC-6000	Module de contrôleur de réseau audio



Canada

25 Interchange Way, Vaughan, ON L4K 5W3
Tél: (905) 660-4655 | Téléc: (905) 660-4113

États-Unis

4575 Witmer Industrial Estates, Niagara Falls, NY 14305
Sans frais: (888) 660-4655 | Téléc. sans frais: (888) 660-4113

Le présent document est fourni par Mircom Technologies Ltd., MGC Systems Corp., ou leurs filiales, marques et sociétés affiliées, pour la commodité ou la commercialisation seulement et ne décrit pas les produits ou services techniquement. Pour des informations techniques, voir les manuels techniques. Nous ne faisons aucune déclaration ou garantie concernant cette information, y compris quant à l'exhaustivité ou l'exactitude. Nous pouvons modifier ces contenus à tout moment et nous réserver tous les droits sur le contenu, y compris les droits d'auteur, les marques et autres droits de propriété intellectuelle. Toutes les autres marques et marques déposées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.